Protection éphémère...?

Avril 2022 - Créances - La Communauté de communes COCM installe des fascines - coût 27.000€ -.

« Installée entre 2017 et 2019, elles n'ont pas tenu car elles cassent chaque hiver » (le Vice Président de COCM)

Des travaux pour préserver le cordon dunaire

Créances – Des fascines et des fagots ont été installés du 4 au 13 avril pour protéger le cordon dunaire des plages de Pirou et Créances.

Pour la lutte contre l'érosion du littoral et la protection de l'environnement, plusieurs chantiers de poses de fascines ont été réalisés entre le 4 et le 13 avril, sur le littoral, à Pirou et Créances.

Ces travaux sont la continuité de la stratégie Notre littoral pour demain, un plan d'actions défini en octobre par la Communauté de communes Côte Ouest Centre-Manche (COCM), pour la gestion de la bande côtière. À Pirou, au nord du Perré, les fascines mises en place en 2017 sont régulièrement réparées, car elles subissent l'assaut des vagues lors des grandes marées.

Des fascines plus courtes

Cette année, dans le cadre d'une nouvelle autorisation temporaire d'occupation du domaine maritime public, elles ont été revues. « La fascine la plus au nord n'a pas été remplacée. Deux nouvelles fascines, plus courtes, ont été créées et une troisième a été entièrement restaurée », explique Claire Andrieux, du service environnement de COCM. Les fascines sont fabriquées avec des pieux de 1,80 m plantés dans le



Noëlle Leforestier, maire de Pirou ; Thierry Renaud, vice-président de Côte Ouest Centre-Manche (COCM) en charge de l'aménagement du territoire, de l'habitat et de l'environnement ; Claire Andrieux du service environnement COCM, lors de la visite du chantier.

sable, et tressées avec des gaulettes de châtaignier, un bois plus résistant que le saule ou le noisetier utilisés précédemment. « Les fascines captent le sable volage et restaurent le pied de la dune. « A Créances, au sud de la cale de Printania Plage, des fascines avaient été installées entre 2017 et 2019. Malgré un entretien régulier, « elles n'ont pas tenu,

car elles cassent à chaque hiver. Une nouvelle configuration est testée avec des fascines plus courtes, d'environ 6 m au lieu de 20 m et des fascines longitudinales, en biais par rapport à la côte. »

« Ne pas divaguer sur les dunes »

En tout, onze fascines longitudinales et cinq transversales ont été installées sur environ 250 m de côte. Des fagots ont été ajoutés sur l'arrière, pour boucher les brèches et piéger le sable. Le long du sentier littoral, une clôture simple avec deux fils lisses sera installée, « pour inciter les piétons à utiliser la cale d'accès et ne pas divaguer dans les dunes. Car le piétinement, en dehors des chemins dédiés, est néfaste pour le cordon dunaire ».

Des panonceaux seront également posés pour prévenir de la fragilité du milieu. Effectués par l'entreprise Cuquemel à La Haye, « ces travaux s'élèvent à 27 000 € subventionnés à 80 % par l'État », indique Thierry Renaud, vice-président en charge du territoire, de l'habitat et de l'environnement.